

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

Lieu de réunion : En application de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 préconisant le respect des règles sanitaires, la réunion s'est déroulée à la Salle des Fêtes.

Présents : Mmes BALLESTER Arlette – SOTOUL Sandrine – TURRIZIANI Chantal
Mrs ALTISSIMO Gino – DESANGES Stéphane – FAURÉ Laurent – SAVELLI Xavier -
SCHMITT Armand – VIDAL Gilles

Absentes excusées ayant donné procuration : Mme FAURE Nadia
Mme WALTER Stéphanie

Secrétaire de séance : TURRIZIANI Chantal

ORDRE DU JOUR :

Installation du Conseil Municipal
Election du Maire
Délibération sur détermination du nombre d'adjoints
Election des Adjoints.

La séance est ouverte sous la présidence de M SAVELLI René, Maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

La présidence a ensuite été transmise au doyen d'âge des membres présents du Conseil Municipal qui a constaté que le quorum était atteint. Il a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du maire, tout en rappelant les règles de l'élection.

Les assesseurs étant : Mr FAURÉ Laurent et Mr VIDAL Gilles

ELECTION DU MAIRE

Mme BALLESTER Arlette a obtenu 9 voix, a été proclamée maire et a été immédiatement installée.

DELIBERATION SUR DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Mme le Maire propose 2 postes d'adjoints.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a fixé à **2** le nombre d'adjoints.

Election du 1er Adjoint :

Mr ALTISSIMO Gino : 7 voix

Mr SAVELLI Xavier : 1 voix

1 vote nul

MR ALTISSIMO Gino a été proclamé 1er Adjoint.

Election du 2eme Adjoint :

Mr SAVELLI Xavier : 3 voix

Mme SOTOUL Sandrine : 6 voix

Mme SOTOUL Sandrine a été proclamée 2eme Adjoint.

A l'annonce des résultats, Mr SAVELLI Xavier a quitté la séance.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 19 h 30.